

De Mathius Shadow-Sky  
compositeur  
<http://centrebombe.org>  
[centrebombe@gmail.com](mailto:centrebombe@gmail.com)  
1 bis rue des Régans, 31 000 Toulouse  
07 83 07 84 21

À Jean-Luc Moudenc  
Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole  
[jean-luc.moudenc@mairie-toulouse.fr](mailto:jean-luc.moudenc@mairie-toulouse.fr)  
Hôtel de ville, place du Capitole, BP 999, 31040 Toulouse cedex 6  
05 61 22 20 75

Objet : Faire exister la musique (spatiale) les arts (de l'espace) à Toulouse,  
et les diffuser ailleurs ensuite

Toulouse, le vendredi 13 octobre 2017

Cher Jean-Luc Moudenc,

Il est temps de passer aux besoins concrets des arts de l'espace à Toulouse  
(des arts originaux à exister dans la ville de Toulouse).

Sachant que les Guitares Volantes est le 1er et unique orchestre polyspatial au monde et  
résidant à Toulouse, ville de l'aérospatiale européenne, pour exister, il doit être agi un minimum  
nécessaire :

LES BESOINS DE L'ORCHESTRE LES GUITARES VOLANTES POUR SON EXISTENCE

en 4 phases

**Phase 3.** 1 lieu de répétition disponible au moins une semaine par mois

L'orchestre spatial les Guitares Volantes a besoin d'un lieu public vacant pour ses  
répétitions ses explorations et ses créations. Une salle d'au moins : 100m<sup>2</sup> avec une hauteur de  
plafond de 3 à 4 mètres, avec électricité. Un lieu où il est aussi possible de garder le gros  
équipement audio de sonorisation polyspatiale de l'orchestre : la console de mixage numérique,  
les 12 enceintes, les 6 amplificateurs avec les câbles et le reste.

**Phase 4.** Acquérir l'équipement nécessaire pour les répétitions les explorations et les créations.

L'équipement de sonorisation nécessaire pour le travail (pas pour le concert)

- + 1 console de mixage numérique 32x16+8aux pour routing rythmique dynamique  
(routing pilotable en MIDI avec un séquenceur)
- + 12 petites enceintes type ElectroVoice S40B (145€ la paire)  
+ amplification T.amp E400 x 6 (115€ pièce)
- + 1 ensemble de 12 amplis de guitare supplémentaires  
(idée lumineuse proposée par Laurent Avizou)  
aux 12 enceintes identiques de sonorisation.

**Phase 2.** Mais avant tout : des engagements de concerts

Avant le local, avant l'équipement et avant les répétitions, l'orchestre a besoin  
d'engagements de concerts. Le moteur de la motivation. Mais les salles, les festivals et les  
organisations de concerts dans le monde ne sont pas disposés ni organisés à recevoir la  
musique polyspatiale instrumentale. Car cette musique change la relation musique/public : la  
scène frontale = la disposition à l'italienne : la scène haut-parlante pour se faire obéir. Les  
salles à installations multiphoniques existantes sont toutes destinées à la musique

« électroacoustique » = la musique sans musiciens, autrement dit la musique enregistrée considérée suffisante pour être donnée comme « matière de concert ». Ces installations ne prévoient pas la présence de musiciens pour le concert spatial. Depuis 1982 mes musiques spatialisent la musique de musiciens. Pourquoi depuis tout ce temps, 35 ans, ne pas équiper des salles pour la musique polyspatiale instrumentale ? C'est que cette intention de sympathie spatiale musicale est rare et seuls quelques compositeurs s'y attachent, même si les débouchées demeurent inexistantes. En effet, la musique polyspatiale est le contraire de l'espace « surround » (du cinéma) et +, de l'espace « immersif » encasqué (= sourd et aveugle) pour la délocalisation vidéo virtuelle telle une schizo-géographie. La musique polyspatiale n'assiège pas les auditeurs à leur diffuser des illusions (en son et en image). Mais au contraire, donne à expérimenter la musique à plusieurs voix en plusieurs voies qui voltigent indépendantes et ensemble dans l'espace tridimensionnel ; telle une chorégraphie instrumentale en orchestre se déplaçant dans l'espace, jusqu'à traverser le corps des auditeurs. La musique polyspatiale utilise la réalité pour éprouver ce que les êtres humains ne connaissent pas de la musique : ses déplacements spatiaux.

Cet état de fait nous amène à être obligés d'organiser nous-mêmes nos propres concerts. La solution la + directe est de réaliser des concerts en extérieur dans les parcs (de mai à octobre) de la ville, car ces lieux ne sont attachés à aucune ligne, ni direction, ni politique de programmation (de domination dictée par l'audimat) comme le sont toutes les salles de concert ordinaires. La musique des Guitares Volantes est unique et inclassable (dans aucune chapelle existante et ne souhaite pas sa classification) (les musiques des Guitares Volantes n'est ni de la « musique contemporaine » ni de la « musique improvisée » du XXe siècle). Nous inventons explorons en permanence la musique à partir des nouveaux possibles, telle la théorie des champs scalaires nonoctaviant, la nouvelle théorie musicale du XXIe siècle (composée à la fin du XXe et qui intègre l'ancienne théorie tonale pour se distinguer).

Pour réaliser un concert (plusieurs, une série de plusieurs créations) dans les parcs de la ville, nous ne pouvons pas réaliser ces concerts sans la participation de la mairie 1. pour les autorisations et 2. pour une part de financement des concerts (location sonorisation, cachets musiciens, commandes aux compositeur.trices, transport, etc. = de sa section comptable dont elle est pourvue). Nous sommes obligés de fonder une « agence de concerts spatiaux ». Et l'existence de l'orchestre polyspatial de Toulouse Les Guitares Volantes dépend de la sympathie ou de l'antipathie de la mairie de Toulouse : nous n'avons pas le choix : soit l'orchestre survit, à l'image de la médiocrité toulousaine, soit l'orchestre s'épanouit et devient l'un des « ambassadeurs » des arts de « Toulouse ville des Arts ». La question majeure qui suit est de savoir si la mairie de Toulouse se pose soit en censeur (comme de coutume) soit en réel producteur des arts (de l'espace) et de la musique (polyspatiale des Guitares Volantes).

**Phase 1.** Et avant les engagements de concerts, engager une politique de la Ville des Arts (à financer le contenu et non le contenant) la « commande d'oeuvres (spatiales) de la ville de Toulouse » aux compositrices et compositeurs et aux artistes (et non des festivités culturelles).

Ce qui compte, n'est-ce pas changer la mauvaise image, la mauvaise réputation de Toulouse ville « provinciale » (= secondaire et méprisable) qui ne produit qu'une culture (animatoire) médiocre, c'est-à-dire sans originalités qui ne lui permet pas de se distinguer des autres villes, mais surtout de la capitale ? Et nous le savons, il est très aisé de changer ça.

Dans l'attente de vos propositions concrètes  
dans une entrevue en tête à tête avec vos collaborateurs et collaboratrices  
autour d'une table basse d'un salon confortable.

Mathius Shadow-Sky  
07 83 07 84 21